

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
VILLE DE WARWICK

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 325-2021

**modifiant le Plan d'urbanisme numéro 269-2019 de la Ville de Warwick
afin d'agrandir l'affectation urbaine à même l'affectation agricole**

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Warwick tenue, conformément à la Loi, à l'hôtel de ville, ce _____, et à laquelle sont présents _____, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Diego Scalzo, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

ATTENDU QUE la Ville de Warwick a adopté le Plan d'urbanisme numéro 269-2019;

ATTENDU QUE la Ville de Warwick a le pouvoir en vertu de la Loi de modifier son Plan d'urbanisme

ATTENDU QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec a accordé l'exclusion d'une partie du lot 4 905 760 dans la décision 425287;

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska a modifié son schéma d'aménagement afin d'agrandir le périmètre urbain et d'agrandir l'affectation urbaine à même l'affectation agricole;

ATTENDU QUE l'aire d'affectation urbaine doit être agrandie à même l'aire d'affectation agricole;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier simultanément le Règlement de zonage numéro 240-2019 afin d'assurer sa concordance au plan;

ATTENDU QUE la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

À CES CAUSES, QU'il soit ordonné et statué et il est ordonné et statué comme suit :



Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le plan d'affectation du sol numéro WARV-00236538-U01 est modifié en agrandissant l'affectation urbaine «U» à même l'affectation agricole «A».

Le tout tel que montré à l'annexe 1.

Article 3

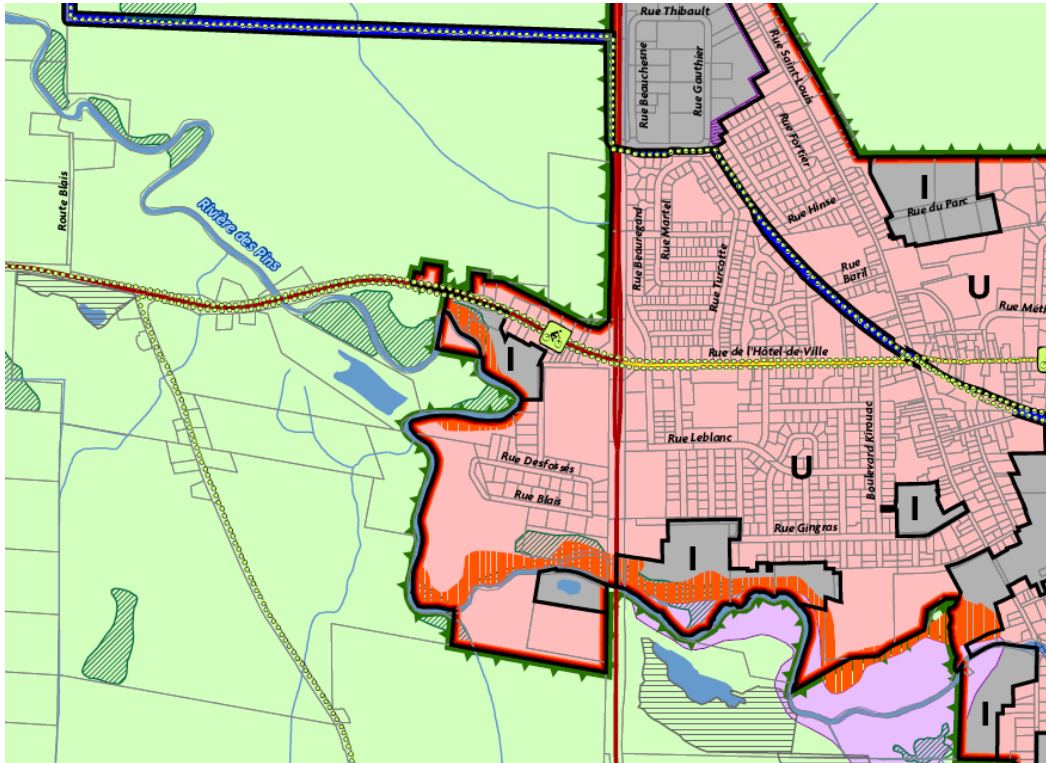
Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Annexe 1
au Règlement numéro 325-2021
Modification du plan d'affectation du sol
WARV-00236538-U01

Plan d'affectation du sol actuel



Plan d'affectation du sol proposé

